TECB20 - Comptabilité approfondie S2

Présentation

Prérequis

Sont autorisés à s'inscrire à cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- baccalauréat ;
- titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue d'une inscription dans les universités ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance (les candidats doivent en apporter la preuve en fournissant une attestation de comparabilité du CIEP ENIC-NARIC) ;
- diplôme homologué niveaux I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié fixant la liste d'homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique (https://www.francecompetences.fr/) ;
- diplômes enregistrés aux niveaux I, II, III et IV du répertoire national des certifications professionnelles (https://www.francecompetences.fr/) ;
- Accès dérogatoire par une VAPP prononcée par l'INTEC au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les modalités d'exercice de la profession, ses missions et ses responsabilités.

- Expliquer les rôles des organisations professionnelles et le statut de leurs membres.

- Appliquer les règles déontologiques à respecter par les experts-comptables et les commissaires aux comptes, dans une situation donnée.

- Identifier les normalisateurs internationaux et nationaux, analyser leurs rôles.

- Positionner le Plan comptable général (PCG) dans le contexte évolutif de la normalisation internationale.

- Identifier les principes fondamentaux de la comptabilité et justifier le rôle d'un cadre conceptuel.

- Citer les référentiels comptables applicables en France.

- Caractériser les différentes catégories d'actif.

- Exposer les conditions d'activation.

- Exposer les principes d'évaluation des actifs.

- Identifier et distinguer les immobilisations corporelles et incorporelles.

- Exposer et appliquer les règles d'inscription à l'actif, d'évaluation et d'enregistrement des immobilisations corporelles et incorporelles.

- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les immobilisations corporelles et incorporelles à l'entrée et postérieurement à leur entrée.

- Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.

- Présenter les informations à fournir en annexe.

- Exposer et appliquer les règles d'inscription à l'actif, d'évaluation et d'enregistrement des stocks.

- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les stocks à l'entrée et postérieurement à leur entrée.

Mis à jour le 25-04-2025

Code : TECB20

Unité d'enseignement de type cours

0 crédits

Responsabilité nationale :
EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / Hubert TONDEUR

Contact national :

EPN10 - CCA - Intec

292 rue saint martin
75003 Paris
01 40 27 25 38
Service accueil-orientation
intec_accueil@lecnam.net

- Analyser les conséquences d’un choix de comptabilisation notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.

- Présenter les informations à fournir en annexe

- Identifier et caractériser les différentes catégories d’actifs financiers.

- Exposer et appliquer les règles d’inscription à l’actif, d’évaluation et d’enregistrement des titres.

- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les actifs financiers à l’entrée et postérieurement à leur entrée.

- Analyser les conséquences d’un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.

- Présenter les informations à fournir en annexe.

- Exposer et appliquer les règles relatives aux opérations de variation des capitaux propres des sociétés selon leur forme juridique.

- Analyser les opportunités et les risques d’une modalité d’augmentation de capital, et/ou d’affectation du résultat.

- Évaluer et comptabiliser les variations de capitaux propres dans les comptes individuels.

- Analyser les conséquences d’un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.

- Présenter les informations à fournir en annexe.

Caractériser les différentes catégories de passif.

- Exposer et appliquer les conditions d’inscription au passif.

- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur certains passifs à leur entrée et postérieurement à leur entrée.

- Analyser les conséquences d’un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.

- Présenter les informations à fournir en annexe.

- Exposer et appliquer les traitements comptables relatifs au rattachement des charges et des produits.

- Évaluer et comptabiliser les opérations citées et plus particulièrement celles se déroulant sur plusieurs exercices.

- Analyser les conséquences d’un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.

- Présenter les informations à fournir en annexe.

- Exposer les spécificités propres aux associations et aux collectivités territoriales.

- Citer les principales particularités comptables des associations et des collectivités territoriales.

- Évaluer et comptabiliser les principales opérations.

Programme

Contenu

Partie 3. Passif
Titre 1. Capitaux propres
Titre 2. Passif externe

Partie 4. Charges et produits

Partie 5. Entités spécifiques

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

- Examen final écrit d'une durée de 3 heures.

- Coefficient : 1

- Note inférieure à 6/20 éliminatoire.

La réussite à cette unité d'enseignement permet l'acquisition du bloc de compétences correspondant.